

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS
Établissement français du sang

Décision n° DS 2014-12 du 18 juin 2014 portant délégation de signature à l'Établissement français du sang

NOR : AFSK1430521S

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;
Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;
Vu la décision du président de l'Établissement français du sang n° N 2011-13 en date du 22 décembre 2011 nommant M. Gilbert SEMANA en qualité de directeur de l'EFS Bretagne;
Vu le règlement intérieur des marchés de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilbert SEMANA, directeur de l'EFS Bretagne, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les documents relatifs à la procédure de passation et à l'exécution, hormis l'attribution et la signature du marché ainsi que les actes précontentieux, des deux marchés nationaux délégués suivants :

- assistance à la négociation et à la mise en place d'un système d'information de gestion des temps et des activités;
- acquisition d'un outil de gestion des temps et des activités.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilbert SEMANA, délégation est donnée à Mme Christine BECEL, secrétaire générale de l'EFS Bretagne, à l'effet de signer, au nom du président de l'Établissement français du sang, les documents relatifs à la procédure de passation et à l'exécution, hormis l'attribution et la signature du marché ainsi que les actes précontentieux, des deux marchés nationaux délégués suivants :

- assistance à la négociation et à la mise en place d'un système d'information de gestion des temps et des activités;
- acquisition d'un outil de gestion des temps et des activités.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 18 juin 2014.

Le président de l'Établissement français du sang,
F. TOUJAS